

CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN LIGNE CERTIGNA SIGN

1. OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « **Conditions Générales** » ou « **CGV** ») s'appliquent à tout achat par un professionnel (ci-après le « **Client** ») sur le site Internet <https://www.certigna.io/> (ci-après le « **Site** ») auprès de **Innovation&Trust France**, Société par actions simplifiée, enregistrée au RCS de Nanterre sous le numéro 352 164 537, dont le siège social est situé 27-33 Quai Alphonse Le Gallo - 92100 Boulogne Billancourt, représentée par Mme Emmanuelle Ertel en sa qualité de Directrice Générale (Ci-après « **I&T** »). I&T et le Client sont ci-après désignés ensemble les « **Parties** ».

Les présentes CGV ont vocation à régir la relation contractuelle entre les Parties relative aux Services commandés par les Clients auprès d'I&T via le Site. Elles sont accessibles et imprimables à tout moment via un lien hypertexte disponible sur le Site ou sur demande par mail à : contact@certigna-sign.com.

2. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV s'appliquent uniquement en présence des conditions cumulatives suivantes :

- i. achat de Services proposés à la vente sur le Site ;
- ii. par des personnes morales ;
- iii. **agissant à des fins professionnelles.**

LE CLIENT EST CLAIREMENT INFORME ET RECONNAIT QUE :

- le Site s'adresse uniquement aux professionnels. Par conséquent, le Client s'engage à acheter les Services pour son usage professionnel.
- les Services proposés en vente sur le Site n'incluent pas les services spécifiques suivants :
 - Hébergement de Données de santé
 - Archivage électronique à valeur probatoire
 - Instructions dérogatoires aux caractéristiques du traitement des Données à Caractère Personnel figurant aux présentes.

Pour ces besoins spécifiques, le Client est invité à contacter I&T par mail à adresse suivante : contact@certigna.io.

3. DOCUMENTS CONTRACTUELS.

Le contrat (ci-après le « **Contrat** ») régissant les relations entre I&T et le Client dans le cadre de son achat de Services sur le Site est composé des documents contractuels suivants :

- ✓ la Commande
- ✓ les présentes **Conditions Générales**
- ✓ les conditions spécifiques (ci-après les « **Conditions Spécifiques** » ou « **CS** ») applicables aux Services commandés figurant ci-après.

Les documents susvisés s'expliquent mutuellement entre eux. Toutefois en cas de contradiction ou de difficultés d'interprétation entre ces documents, le document en position supérieure prévaudra sur l'obligation en cause.

Ces documents sont mis à disposition, en version électronique (i) lors de la Commande et lors de la création du Compte Client ; (ii) à tout moment, en accédant au Compte Client et (iii) sur demande écrite du Client.

Le Contrat ne peut être modifié que par voie d'avenant dûment signé par les Parties.

Le Contrat constitue l'entier et unique accord des Parties sur les dispositions qui en sont l'objet et remplace, à compter de sa prise d'effet, tout accord écrit, verbal ou encore tacite, conclu antérieurement entre les Parties et ayant le même objet. Il est notamment expressément stipulé que les conditions générales d'achat du Client ou tout autre document similaire sont inapplicables, sur le périmètre du présent Contrat.

4. INFORMATIONS PREALABLES

Les Services proposés par I&T sur le Site sont des Services standard conçus pour satisfaire les besoins du plus grand nombre de clients.

Il incombe au Client seul de se renseigner sur les exigences auxquelles il est soumis au regard de son secteur d'activité par rapport au Service commandé sur le Site. À ce titre, le Client détermine si le Service souscrit correspond à ses besoins et auxdites exigences. Le Client déclare être parfaitement informé des Services, objet du Contrat, et reconnaît que I&T a été à sa disposition pour l'informer de tout ce qui était déterminant selon les besoins exprimés par le Client.

5. ACCEPTATION DU CONTRAT

Le Client s'engage à lire attentivement les CGV et les CS et les accepter expressément, avant de procéder au paiement d'une Commande de Services passée sur le Site auprès d'I&T.

Les CGV et les CS sont référencées en bas de chaque page du Site au moyen d'un lien et doivent être consultées avant de passer la Commande.

Le Client est invité à lire attentivement, télécharger, imprimer les CGV et les CS ainsi qu'à en conserver une copie.

I&T conseille au Client de lire les CGV et les CS à chaque nouvelle Commande, la dernière version desdites CGV et des CS s'appliquant à toute nouvelle Commande de Services.

En cliquant sur le premier bouton pour passer la Commande puis sur le second pour confirmer ladite Commande, le Client reconnaît avoir lu, compris et accepté les CGV et les CS sans limitation ni condition.

En conséquence, le fait de cocher la case d'acceptation des CGV préalablement à la saisie de ses données de paiement implique l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces CGV, à l'exclusion de tous autres documents en sa possession tels que catalogues ou plaquettes publicitaires émis par I&T, lesquels n'auront qu'une valeur indicative et non contractuelle.

6. MOYENS TECHNIQUES - CARACTERISTIQUES DU SERVICE

Avant toute utilisation du Site et des Services, le Client doit s'assurer qu'il dispose des moyens techniques et informatiques lui permettant d'utiliser le Site et de commander les Services sur le Site et que son navigateur permet un accès sécurisé au Site. Le Client doit également s'assurer que la configuration informatique de son matériel/équipement est en bon état de fonctionnement et ne contient pas de virus.

Les Services sont accessibles en ligne en mode SaaS. Ils donnent accès aux fonctionnalités détaillées lors de la souscription au Service.

7. COMMANDES

7.1. Caractéristiques des Services

I&T s'engage à présenter de manière claire, lisible et compréhensible les caractéristiques essentielles des Services et les informations obligatoires que le Client doit recevoir en vertu du droit applicable.

Ces caractéristiques et informations figurent notamment dans les Conditions Spécifiques applicables à chaque Service.

Le Client s'engage à lire attentivement ces informations avant de passer une Commande sur le Site et notamment les différents conseils d'utilisation ou avertissements avant de procéder à toute Commande.

Le Client sera tenu d'utiliser les Services conformément aux instructions d'utilisation et dans le respect de leurs finalités.

Tous les Services vendus par I&T sur le Site sont conformes à la législation européenne en vigueur et aux normes applicables en France.

7.2. Processus de Commande

Pour pouvoir commander un Service sur le Site, le Client doit être une personne morale agissant à des fins professionnelles.

Innovation&trust France

Immeuble ILEO, 27/33 Quai Alphonse Le Gallo - 92100 Boulogne Billancourt

Tél. +33 (0)1 55 18 00 18 - www.tessi.eu

SAS au capital de 435 800 euros – 352 164 537 RCS NANTERRE - N° de TVA intracommunautaire : FR 81 353 164 537 - APE : 5829 C

Le Client sera invité à fournir des informations permettant de l'identifier en complétant le formulaire disponible sur le Site. Le signe (*) indique les champs obligatoires qui doivent être remplis pour que la Commande du Client soit traitée par I&T.

Les informations que le Client fournit à I&T lors d'une Commande doivent être complètes, exactes et à jour.

I&T se réserve le droit de demander au Client de confirmer, par tout moyen approprié, son identité, son éligibilité et les informations communiquées.

Le Client peut vérifier sur le Site le statut de sa Commande.

Le Client peut également contacter le service Client du Site en lui adressant un mail à l'adresse suivante : contact@certigna.io afin d'obtenir des informations sur le statut de sa Commande.

Pour effectuer une Commande, le Client doit suivre les étapes décrites ci-après (*veuillez noter cependant qu'en fonction de la page de démarrage du Client, les étapes peuvent légèrement différer*).

7.2.1. Compte client

(i) Création du Compte Client. Pour effectuer des commandes sur le Site, le Client doit au préalable procéder à la création d'un Compte Client. Pour ce faire, la personne physique passant la Commande au nom et pour le compte du Client doit renseigner une adresse de courriel valide, son nom, son prénom, sa civilité, son numéro de téléphone, son adresse email professionnelle ainsi que les données d'identification (dénomination sociale, numéro de SIRET) du Client personne morale pour laquelle elle agit.

Le Client sera seul responsable des conséquences de l'utilisation de son Compte Client et ce, jusqu'à la désactivation de celui-ci. Le Client s'engage à fournir des informations véritables et sincères et à informer I&T de tout changement les concernant.

(ii) Désactivation du Compte Client. En cas de non-respect de tout ou partie du Contrat, I&T se réserve la faculté de désactiver de plein droit le Compte client du Client après l'envoi d'une notification en ce sens et ce, sans aucune indemnité. Dans l'hypothèse d'action, d'abstention ou de négligence de la part du Client et/ou de tout Utilisateur, susceptible de (i) porter atteinte à l'image ou la réputation d'I&T, (ii) créer un risque pour I&T ou (iii) constituer une menace pour la sécurité du Site, la désactivation du compte se fera de plein droit, sans préavis et sans indemnité.

7.2.2. Passation de la Commande

Pour effectuer sa Commande, le Client doit suivre les indications figurant sur le Site. La Commande fait préalablement l'objet d'un récapitulatif qui reprend tous les produits sélectionnés par le Client. Ce dernier valide ensuite sa commande par un « clic » sur l'icône « Commander ».

7.2.3. Confirmation de la Commande

Le contrat de vente en ligne est conclu lorsque le Client clique sur le bouton permettant de confirmer la Commande pour aller au paiement après avoir visualisé le détail de celle-ci et en particulier son prix total TTC et avoir eu la possibilité de corriger d'éventuelles erreurs.

Toutefois, I&T ne sera engagée à délivrer les Services commandés qu'après réception du paiement par le Client.

7.2.4. Paiement de la Commande

Le Client peut alors procéder au paiement des Services selon le moyen de paiement choisi, en suivant les instructions figurant sur le Site et en fournissant toutes les informations nécessaires à la facturation et à la fourniture des Services.

7.2.5. Modification de la Commande

Toute modification de Commande par le Client après confirmation de sa Commande est soumise à l'acceptation écrite et préalable d'I&T.

7.2.6. Accusé de réception de la Commande

Une fois que toutes les étapes décrites ci-dessus sont complétées, une page apparaît sur le Site afin de confirmer sa Commande au Client.

Une copie de la confirmation de la Commande est automatiquement adressée au Client par l'envoi d'un courrier électronique automatique (à condition que l'adresse électronique communiquée par le biais du formulaire d'inscription soit correcte), reprenant (i) les caractéristiques essentielles des produits commandés (ii) l'indication du prix TTC (iii) le cas échéant, les difficultés ou réserves relatives à la commande passée.

Il y est précisé que le récapitulatif de la Commande ainsi que le courriel de confirmation pourront être conservés et imprimés par le Client.

I&T se réserve le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes.

7.2.7. Facturation

Pendant la procédure de Commande, le Client devra saisir les informations nécessaires à la facturation. Le Client doit également préciser le moyen de paiement choisi.

Ni le bon de commande que le Client établit en ligne, ni la confirmation de la Commande que I&T envoie au Client par courrier électronique ne constituent une facture. A réception du paiement, la facture sera téléchargeable par le Client via son Compte Client et adressée au Client en pièce jointe de mail de confirmation de la Commande.

Chaque facture émise par I&T est réputée définitivement acceptée par le Client si elle n'a pas été contestée par lettre recommandée avec avis de réception adressée à I&T expliquant le motif de la contestation et ce, dans les quinze (15) jours suivant la date d'émission de la facture concernée.

7.3. Date de la Commande

La date de la Commande est la date à laquelle I&T accuse réception en ligne de la Commande. Les délais indiqués sur le Site ne commencent à courir qu'à partir de cette date.

7.4. Disponibilité des Services

Les Services sont fournis au Client après validation du paiement et à la date ou dans le délai indiqué dans la Commande.

L'indisponibilité d'un Service est indiquée sur la page du Site concernée.

En tout état de cause, si l'indisponibilité n'a pas été indiquée au moment de la Commande, I&T s'engage à informer le Client sans délai si le Service est indisponible.

Dans un tel cas et si le Client n'a pas commencé à utiliser le Service, il pourra annuler sa Commande du Service indisponible en adressant un mail à contact@certigna.io et obtenir le remboursement de toutes les sommes versées d'avance pour le Service indisponible, au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date à laquelle les CGV ont été dénoncées.

8. PRIX

8.1. Tarifs en vigueur

Pour tous les Services, le Client trouvera des tarifs affichés en euros Hors Taxes (HT) et en euros Toutes Taxes Comprises (TTC).

Les prix TTC incluent en particulier la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) au taux en vigueur à la date de la Commande. Toute modification du taux applicable peut impacter le prix des Services à compter de la date d'entrée en vigueur du nouveau taux.

Le Client reconnaît que son annulation d'une partie de ses engagements remettrait en question l'économie globale du Contrat. Dès lors, le volume de commande total indiqué dans la Commande est un engagement ferme de la part du Client et le Client est informé que tout paiement effectué au titre d'une Commande restera acquis à I&T et que toute période d'engagement entamée reste due. Aucun remboursement prorata temporis ne pourra être sollicité à raison de la résiliation du Contrat et pour quelque cause que ce soit.

Les Signatures achetées dans le cadre d'un pack de signatures et non consommées pendant la période de validité du pack ne seront ni reprises ni remboursées.

Tous les frais payables à I&T en vertu du présent Contrat sont payés sans droit de compensation et libres et exempts de tout prélèvement ou retenue de quelque nature que ce soit, sauf si la loi l'exige, auquel cas le Client s'engage à payer à I&T les sommes supplémentaires requises pour que les montants nets reçus par I&T après tous prélèvements et retenues ne soient pas inférieurs aux montants qui auraient été perçus en l'absence de ces prélèvements ou retenues. Le Client est responsable du paiement de toutes les taxes générales, nationales ou locales, les taxes d'utilisation, les taxes sur la valeur ajoutée, les impôts anticipés ou les autres taxes liées à la fourniture ou à l'utilisation du Service.

8.2. Modification des tarifs

La durée de validité des offres et prix des Services disponibles sur le Site est déterminée par l'actualisation du Site.

Les prix indiqués sur le Site applicables aux Services peuvent changer à tout moment. Ils peuvent également être modifiés en cas d'offres, de remises ou de ventes spéciales.

Les prix indiqués sont valables, sauf erreur grossière. Le prix facturé au Client est celui en vigueur indiqué sur le Site à la date à laquelle la Commande est passée par le Client.

9. PAIEMENT

9.1. Moyens de paiement

Innovation&trust France

Immeuble ILEO, 27/33 Quai Alphonse Le Gallo - 92100 Boulogne Billancourt

Tél. +33 (0)1 55 18 00 18 - www.tessi.eu

SAS au capital de 435 800 euros – 352 164 537 RCS NANTERRE - N° de TVA intracommunautaire : FR 81 353 164 537 - APE : 5829 C

Le Client peut payer ses Services en ligne sur le Site suivant les moyens de paiement proposés par I&T.

Le Client garantit à I&T qu'il détient toutes les autorisations requises pour utiliser le moyen de paiement choisi.

I&T prendra toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité et la confidentialité des données transmises en ligne dans le cadre du paiement en ligne sur le Site.

Il est à ce titre précisé que toutes les informations relatives au paiement fournies sur le Site sont transmises au prestataire de paiement du Site et ne sont pas traitées sur le Site.

9.2. Date de paiement

En cas de paiement unique par carte de crédit, le compte du Client sera débité dès la Commande de Service passée sur le Site.

9.3. Refus de paiement

Dans l'hypothèse où, pour quelle que raison que ce soit, opposition, refus ou autre, la transmission du flux d'argent dû par le Client s'avérerait impossible, la Commande ne pourra pas aboutir.

10. DUREE – RESILIATION

10.1. Durée

Le Contrat est conclu pour la durée définie dans la Commande, en fonction de la souscription choisie, à compter de la validation de la Commande par I&T.

10.2. Résiliation du Contrat

10.2.1 Résiliation sans faute

I&T peut, à tout moment sans justification et sans indemnité, résilier une partie des Services ou dénoncer l'intégralité du Contrat, par l'envoi d'une notification par écrit envoyée par tout moyen, dans le cas (i) d'une loi ou d'un règlement exigeant la cessation de tout ou partie des Services, (ii) de l'exercice d'un droit de résiliation pour un motif impérieux prévu par le droit national.

Pour cela, I&T s'engage à déployer ses meilleurs efforts pour respecter un délai de préavis. Le Contrat prendra automatiquement fin à l'expiration du délai de préavis repris dans la notification écrite. Dans un tel cas, le Client sera remboursé au *pro rata temporis* pour la partie non consommée des Services achetés.

10.2.2 Résiliation pour faute

En cas de (i) manquement du Client et/ou l'Utilisateur au Contrat et/ou aux lois et réglementations applicables ; ou (ii) action, abstention ou négligence susceptible de (i) porter atteinte à l'image de I&T, (ii) créer un risque juridique pour I&T ou (iii) constituer une menace pour la sécurité du Site ou de la Plateforme, et en l'absence de remédiation de la part du Client et/ou l'Utilisateur, dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification de la suspension de l'accès aux Services, I&T peut, sans indemnité ni remboursement, par une notification par écrit envoyée par tout moyen, résilier une partie des Services ou dénoncer l'intégralité du Contrat. I&T n'est pas tenue de respecter le préavis prévu ci-avant en cas de manquements répétés au Contrat par le Client et/ou l'Utilisateur.

En cas de manquement grave par I&T à l'une de ses obligations, au titre du Contrat, le Client sera autorisé, trente (30) jours après une mise en demeure envoyée par lettre recommandée avec avis de réception, restée sans effet, à mettre fin au présent Contrat de plein droit.

10.2.3 Effet de la résiliation

Les accès du Client et des Utilisateurs, à la Plateforme, aux Services et aux documents sont supprimés à la prise d'effet de la résiliation.

11. SUSPENSION DU SERVICE

11.1 Pour des besoins de maintenance planifiée de la Plateforme ou de mise à jour des Services

I&T pourra suspendre l'accès et l'utilisation du Service, sous couvert d'en avertir le Client soit par email soit par message mis en ligne en respectant, dans la mesure du possible, un préavis de dix (10) jours ouvrés.

11.2 Pour manquement du Client et/ou des Utilisateurs

I&T pourra, de plein droit, suspendre ou limiter l'accès du Client et/ou de l'Utilisateur à tout ou partie des Services par le biais d'une mise en demeure notifiée par tout moyen restée sans effet dans un délai de sept (7) jours calendaires en cas de manquement du Client et/ou de l'Utilisateur au Contrat et/ou aux lois et réglementations applicables. La notification adressée par I&T précisera les motifs de sa décision au jour de sa prise d'effet. La

suspension sera maintenue jusqu'à remédiation par Client et/ou l'Utilisateur ou jusqu'à la résiliation du Contrat par I&T.

I&T pourra également procéder, sans préavis, à la suspension ou à la limitation des accès à tout ou partie des Comptes Utilisateur et des Services en cas d'action, d'abstention ou négligence de la part du Client et/ou de tout Utilisateur, susceptible de (i) porter atteinte à l'image ou la réputation d'I&T, (ii) créer un risque pour I&T ou (iii) constituer une menace pour la sécurité de la Plateforme. La notification adressée par I&T précisera les motifs de sa décision au jour de sa prise d'effet. La suspension sera maintenue jusqu'à remédiation par le Client et/ou l'Utilisateur ou jusqu'à la résiliation du Contrat.

La période de suspension s'applique à l'ensemble des Services souscrits par le Client qui reste débiteur de son obligation de payer le prix des Services.

L'issue de la suspension sera déterminée unilatéralement par I&T.

12. OBLIGATIONS DU CLIENT

12.1. Prérequis à l'utilisation des Services

Le Client s'engage à vérifier et respecter les prérequis suivants :

- La conformité du système informatique et de l'infrastructure nécessaires à l'utilisation des Services aux exigences techniques qui lui ont été communiquées. En particulier, pour l'Utilisateur initiateur : OS Windows + navigateur Chrome + Edge (2 dernières versions majeures) et pour l'Utilisateur signataire : IOS + Android (2 dernières versions majeures)
- Un matériel informatique fonctionnel et adapté
- **Recueil du consentement des Utilisateurs quant à l'usage de la voie électronique pour la transmission des informations nécessaires à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat, conformément à l'article 1126 du Code Civil**
- **Information des Utilisateurs quant au traitement de leurs données personnelles par le Service.**

Chaque Utilisateur est en outre seul responsable de son raccordement au réseau Internet et du choix du navigateur Internet compatible avec la Plateforme.

12.2. Collaboration

Le Client communiquera à I&T, dans les meilleurs délais, tout renseignement nécessaire à la bonne exécution des Services telle que définie dans le Contrat ainsi que tous les documents et données, exacts, lisibles et complètes, nécessaires à l'exécution des Services.

12.3. Gestion des habilitations

Le Client reste seul responsable de la gestion des habilitations et des éventuels pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de l'habilitation de chaque Utilisateur à utiliser les Services au nom et pour le compte du Client ainsi que de la communication à I&T de tout changement les concernant.

A cet effet, le Client désigne un ou plusieurs Utilisateur(s) administrateur(s) entreprise qui aura(ont) sous sa(leur) seule et entière responsabilité, la création des comptes et droits associés des collaborateurs qu'il(s) désigne(nt) comme Utilisateurs, de même que leur gestion et leur révocation le cas échéant.

12.4. Contrôle

Il appartient au Client de contrôler les Services réalisés par I&T. Si aucune réclamation n'est formulée dans un délai d'un (1) mois à compter de la date où les Services ont été exécutés, ces derniers sont considérés comme acceptés par le Client.

12.5. Paiement

Le Client s'engage à régler le prix des Services fournis par I&T selon les conditions du Contrat. Le Client ne peut en aucun cas compenser, réduire ou modifier les prix ni en suspendre le paiement de manière anticipée.

12.6. Sécurité

Des liens permanents d'interconnexion sont établis entre les réseaux et les ressources informatiques d'I&T et du Client. La sécurité de systèmes interconnectés ne peut être garantie que si la sécurité de l'ensemble des sous-systèmes est garantie. Dans ces conditions, le Client s'engage expressément à prendre et à maintenir toutes les mesures de sécurité adaptées concernant les aspects suivants :

- la sensibilisation de l'ensemble du personnel du Client ayant l'usage du Service ;
- les réseaux du Client ainsi que les postes de travail des Utilisateurs sont sécurisés de manière adaptée notamment concernant la gestion des accès et tout dispositif permettant d'éviter des attaques informatiques ;

Innovation&trust France

Immeuble ILEO, 27/33 Quai Alphonse Le Gallo - 92100 Boulogne Billancourt

Tél. +33 (0)1 55 18 00 18 - www.tessi.eu

SAS au capital de 435 800 euros – 352 164 537 RCS NANTERRE - N° de TVA intracommunautaire : FR 81 353 164 537 - APE : 5829 C

- la mise en place des moyens de protection nécessaires et la prise de toutes précautions pour éviter l'introduction de tout virus ou code malveillant dans son système d'information ;
- une gestion adaptée des incidents de sécurité de son système d'information tant en interne (circuits de communication, procédures, etc.), qu'après de ses clients ou fournisseurs dont il assure une information sans délai en cas d'incident.

12.7. Utilisation des Services

Dans le cadre de l'utilisation des Services, le Client et ses Utilisateurs s'engagent à :

- utiliser et accéder aux Services conformément au Contrat et à la Documentation ;
- ne pas accéder à la Plateforme, aux Services et à la Documentation ou les utiliser dans le but :
 - (i) d'élaborer ou d'exploiter des services destinés à être proposés à des tiers en concurrence avec les Services d'I&T ; ou
 - (ii) de permettre à un concurrent direct d'I&T d'y accéder ;
- ne pas dégrader les performances de la Plateforme ;
- se prémunir contre les risques de perte ou de piratage de données en utilisant notamment des logiciels antivirus régulièrement mis à jour ;
- utiliser les Services dans le respect de la législation française en vigueur, notamment en matière de protection des Données personnelles, de protection de la Propriété Intellectuelle et du droit à l'image ;
- ne pas utiliser les Services d'une façon qui serait susceptible de nuire à la réputation d'I&T ;
- ce que les Données communiquées par l'Utilisateur ne portent pas préjudice aux droits des tiers et à être autorisé à les reproduire et/ou les diffuser ;
- à ce que ni le Contenu, ni les Documents numériques (a) ne soient pas illégaux ou promeuvent des activités illégales, (b) ne diffament pas, menacent pas ou n'incitent pas à la violence, (c) ne contiennent pas de virus, de vers, de logiciels malveillants, de chevaux de Troie et/ou tout autre contenu conçu ou destiné à perturber, endommager et/ou limiter le fonctionnement de la Plateforme ou des Services et/ou à endommager et/ou obtenir un accès non autorisé à toute donnée ;

12.8. Sauvegarde des Données

Le Client effectue ses propres sauvegardes des Données. A cette fin, le Client peut télécharger les Données à partir de la Plateforme. I&T ne saurait être tenu responsable des conséquences dommageables pour le Client, les Utilisateurs ou tout autre tiers résultant de l'absence de sauvegarde et/ou de la perte de ces Données au-delà de la période de conservation mise en œuvre par I&T.

12.9. Garantie

Le Client garantit I&T contre toutes plaintes, réclamations, actions et/ou revendications quelconques que I&T pourrait subir du fait de la violation par le Client de l'une quelconque de ses obligations au titre du Contrat. Le Client s'engage à payer à I&T tous les frais, charges et/ou condamnations qu'il pourrait avoir à supporter de ce fait.

Le Client se porte fort que les Utilisateurs respectent toutes les obligations qui leur sont imposées en vertu du Contrat et des CGU.

13. OBLIGATIONS D'I&T

13.1. Certification

S'il possède une certification particulière, I&T s'engage à faire les démarches et à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au renouvellement de ces certifications pendant la durée du présent Contrat. Toutefois, sa responsabilité ne pourra pas être recherchée en cas de non-renouvellement. Le seul recours du Client sera alors de demander la résiliation du Contrat dans les conditions prévues aux présentes.

13.2. Maintenance et support

13.2.1 Principes généraux de la maintenance corrective

La maintenance corrective couvre la correction par I&T des Incidents qui pourraient être détectés dans les programmes composant le Service. Pour aider I&T à identifier le problème, le Client s'engage à lui fournir dans les plus brefs délais toutes les informations ou données nécessaires à la résolution des Incidents par I&T, ainsi qu'à leur éventuelle reproduction. Suivant le type d'Incident, la correction apportée pourra à la discrétion d'I&T prendre la forme notamment d'une réponse orale par téléphone, d'une réponse écrite par email adressée au Client et définissant la marche à suivre et/ou de la remise d'une documentation supplémentaire.

Les services de maintenance sont intégrés dans le prix défini à la Commande.

13.2.2 Description du service support/maintenance corrective

La description du service de maintenance et le support client que I&T est en mesure de fournir pour chaque Service figure dans les Conditions Spécifiques afférentes.

13.2.3 Mises à jour

I&T met à disposition du Client, directement en ligne, des mises à jour correctives et évolutives du Service. Ces mises à jour intègrent les évolutions réglementaires ainsi que les modifications, améliorations et nouvelles fonctionnalités jugées nécessaires par I&T. Toute mise à jour est décidée unilatéralement par I&T.

13.2.4 Exclusions de la maintenance.

La maintenance se limite aux problèmes liés au Service tel qu'il est mis à disposition du Client. Les services de maintenance ne comprennent pas (i) les dommages causés au Service par tout événement de force majeure ou un usage anormal par rapport à la Documentation, (ii) l'assistance à l'installation, (iii) les services de formation et de conseil, (iv) le développement de modules/programmes spécifiques au Client pour ses besoins d'utilisation du Service, (v) les prestations non initialement prévues dans le Contrat. Toute opération supplémentaire et/ou complémentaire sortant du champ d'application du Contrat devra faire l'objet d'un devis préalable communiqué par I&T au Client.

14. RESPONSABILITE D'I&T ET EXCLUSION DE GARANTIES

14.1. Etendue de la responsabilité d'I&T

I&T s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens, à apporter tout le soin raisonnablement possible à l'exécution des Services conformément aux règles de l'art applicables.

I&T assurera la responsabilité de tout dommage direct qui pourrait lui être imputé au titre d'un manquement à ses obligations dans l'exécution des Services. La responsabilité d'I&T ne pourra pas toutefois être recherchée pour tout préjudice indirect, tel que notamment, la perte de chiffre d'affaires, d'intérêts, de bénéfice, de commandes, la perte d'une chance, la perte d'activité, d'épargne, d'investissements, la perte de fonds commercial, de clientèle, de réputation, la perte ou corruption de données, ou autres dommages financiers, ou dommages subis ou réclamés par des tiers, prévisibles ou non, qu'ils soient causés par un acte, un manquement, une omission, un défaut ou une négligence de l'autre Partie, de son personnel ou de ses sous-traitants.

14.2. Plafond de responsabilité

Dans le cas où la responsabilité d'I&T serait engagée, pour quelque raison que ce soit et quel que soit le fondement juridique invoqué ou retenu, elle sera, de convention expresse, limitée, tous préjudices confondus et cumulés, au montant HT perçu par I&T au titre de la Commande litigieuse.

14.3. Exclusions

I&T ne garantit pas la continuité et la qualité des liaisons de communication avec le Client et notamment les défaillances liées à Internet, lesquelles ne sont pas à la charge d'I&T. Ainsi, la responsabilité d'I&T ne peut pas être engagée en cas de dysfonctionnement de ces réseaux de communication qui auraient entraîné des retards dans l'acheminement des fichiers vers le Service ou vers l'Utilisateur et/ou une perte ou destruction, totale ou partielle, du Contenu.

En aucun cas, la responsabilité d'I&T ne saurait être recherchée en cas de retard dans la fourniture des données ou information dû au Client, négligence ou omission d'un tiers sur lequel I&T n'a aucun pouvoir de contrôle et de surveillance, ou de perte ou destruction accidentelle du Contenu par un Utilisateur ou un tiers ayant accédé au Service au moyen des Identifiants du Client et/ou d'un Utilisateur le cas échéant.

La responsabilité d'I&T ne saurait par ailleurs être engagée :

- En cas de contraintes ou limites techniques, affectant le Service et qui serait imposées à I&T par une plateforme ou opérateur tiers indispensable aux Services ainsi que les autorités réglementaires ou les groupements normatifs compétents,
- En cas de non-respect par le Client des prérequis et spécifications techniques des Services,
- En cas de mauvaise utilisation des Services par le Client et/ou de ses affiliés et correspondants,
- En cas d'inadéquation des Services aux équipements du Client,
- En cas de mauvaise installation ou paramétrage, ou d'utilisation non-conforme, des Services aux présentes ainsi qu'aux CGU,

Innovation&trust France

Immeuble ILEO, 27/33 Quai Alphonse Le Gallo - 92100 Boulogne Billancourt

Tél. +33 (0)1 55 18 00 18 - www.tessi.eu

SAS au capital de 435 800 euros – 352 164 537 RCS NANTERRE - N° de TVA intracommunautaire : FR 81 353 164 537 - APE : 5829 C

- En cas de perturbations ou d'interruptions dans la fourniture ou l'exploitation des moyens de communications électroniques fournis par le ou les exploitant(s) des réseaux auxquels sont raccordés les moyens de communications électroniques d'I&T.
- En cas de perturbation d'indisponibilité, et/ou d'interruption totale ou partielle de tout ou partie des services proposés ou les moyens de communications électroniques fournis et exploités par des opérateurs tiers, et plus généralement, en cas de survenance de tout problème, quelle qu'en soit la nature ou l'importance, dont le Client pourrait être victime à cette occasion,
- En cas de coupures générales d'alimentation électrique sur un site du Client,
- En cas de détériorations ou de pertes de fichiers ou de documents liés à l'utilisation des Services par le Client, ce dernier s'engageant à se prémunir contre ces risques en effectuant des sauvegardes régulières de l'ensemble de ses informations,
- En cas de manquement aux obligations de confidentialité incombant au Client,
- En cas de suspension, restriction ou limitation de l'accès aux Services par I&T pour motif légitime,
- En cas d'utilisation des Services consécutive à une divulgation, perte ou vol des codes d'accès liés aux Services fournis par I&T et, plus généralement, en cas d'utilisation des Services par une personne non autorisée (une désactivation, une perte ou un vol du code d'accès confidentiel associé à chaque solution, etc.),
- En cas d'interruption des services accessibles via le réseau Internet,
- En cas de dysfonctionnement des Services de quelque nature que ce soit (tel que par exemple les virus) causé par et/ou à la suite de l'utilisation de services fournis par des sociétés tierces, notamment via le réseau Internet,
- Au titre des informations et documents communiqués au Client, et de l'interprétation que ce dernier peut en faire, dès lors que ces informations et documents n'ont qu'une valeur indicative et ne présentent pas de valeur contractuelle,
- En cas de force majeure, telle que définie aux présentes.
- En cas d'intrusion ou de maintien frauduleux d'un tiers sur le Service, ou d'extraction illicite de données, malgré la mise en œuvre démontrée des moyens de sécurisation conformes aux données actuelles de la technique ; I&T ne supportant qu'une obligation de moyen au regard des techniques connues de sécurisation ;
- En cas de dommages liés à la nature et au Contenu communiqués par le Client ; plus généralement, I&T ne peut en aucun cas être responsable à raison des données, informations, résultats ou analyses provenant d'un tiers,

En outre, la responsabilité d'I&T ne peut pas porter sur la réception des Documents par les Utilisateurs, celle-ci dépendant d'éléments externes à I&T, hors de son contrôle, tel que, par exemple, la disponibilité des serveurs de messagerie des Utilisateurs. En tout état de cause, la responsabilité d'I&T ne pourra être mise en jeu directement par un Utilisateur, I&T étant uniquement responsable contractuellement vis-à-vis du Client.

I&T ne garantit pas que le Service corresponde aux exigences sectorielles auxquelles le Client est soumis.

De façon générale, I&T ne saurait être tenue responsable de quelque manière que ce soit pour toute décision du Client, notamment s'agissant des niveaux de signature ou des paramétrages qu'il a retenus, qui irait à l'encontre des réglementations et usages de sa profession qui lui sont applicables ou de toute autre mesure prise par le Client et de leurs éventuelles conséquences, ni de l'utilisation faite par le Client des résultats de l'utilisation du Service.

En cas d'événement susceptible d'engager la responsabilité d'I&T à l'encontre du Client, ce dernier s'engage à en avvertir I&T immédiatement. En tout état de cause, la responsabilité d'I&T ne pourra plus être engagée par quelque action judiciaire ou réclamation du Client, quelle qu'elle soit, plus d'un (1) an après la connaissance du fait générateur fondant l'action.

15. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

15.1. Droits de Propriété Intellectuelle d'I&T

Aucun Droit de Propriété Intellectuelle relatif à tout élément du Service dont I&T est propriétaire ou dont il a obtenu un droit d'utilisation n'est cédé au Client ou aux Utilisateurs.

Le droit d'utilisation accordé au Client et aux Utilisateurs dans les conditions prévues au Contrat ne saurait être analysé comme la cession d'un quelconque Droit de Propriété Intellectuelle sur le Service au bénéfice de ces derniers, au sens du Code de la propriété intellectuelle.

Les Parties conviennent également que I&T conservera l'intégralité des Droits de Propriété Intellectuelle sur les mises à jour ou les éventuelles évolutions du Service et de la Documentation s'y afférent.

Le Client demeure en tout état de cause responsable envers I&T de tout manquement aux engagements qui précèdent, qu'il résulte de son fait ou du fait de ses préposés et/ou collaborateurs et/ou Utilisateurs.

De même, le Client doit s'assurer du respect des obligations décrites aux présentes par les Utilisateurs.

15.2. Droits d'accès et d'utilisation accordés par I&T

En contrepartie du paiement du prix tel qu'indiqué dans la Commande, I&T accorde au Client et, le cas échéant aux Utilisateurs, un droit d'accès à distance (mode SaaS) et d'utilisation personnel, non exclusif, non cessible et non transférable du Service. Il est accordé pour la durée du présent Contrat et pour le territoire de l'Union Européenne.

En tout état de cause, le Client (a) ne concèdera pas de sous-licence, ne vendra pas, ne cèdera pas, ne distribuera pas le Service et n'accordera pas et ne permettra pas l'accès au Service de manière à permettre à quiconque d'avoir accès au Service ; (b) ne copiera, ne modifiera ou n'adaptera pas le Service; (c) ne compilera pas ni ne procédera à l'ingénierie inverse du Service ; (d) ne copiera pas des caractéristiques, fonctions ou illustrations du Service ; (e) ne permettra pas que les accès des utilisateurs autorisés soient partagés ou utilisés par plus d'un utilisateur autorisé (toutefois les abonnements des utilisateurs autorisés peuvent être attribués à de nouveaux utilisateurs autorisés remplaçant des personnes qui n'utilisent plus le Service; ou (f) n'utilisera pas le Service: (i) pour envoyer ou pour stocker des documents contrefaisant, obscènes, menaçants ou illicites, y compris des documents qui porteraient atteinte à la vie privée des tiers; (ii) en violation du droit applicable; (iii) pour envoyer ou pour stocker des documents contrefaisant, obscènes, menaçants ou illicites, y compris des documents qui porteraient atteinte à la vie privée des tiers; (ii) en violation du droit applicable; (iii) pour envoyer ou stocker des documents contenant des virus informatiques, des vers, des chevaux de Troie ou tout autre code, fichier, script ou agent informatique malveillant; (iv) pour perturber l'intégrité ou la qualité du service (ou les données qui y sont contenues) ; ou (v) pour obtenir un accès non autorisé à la Service (y compris à des caractéristiques et à des fonctionnalités non autorisées), à ses systèmes ou à ses réseaux apparentés.

En outre, I&T accorde au Client un droit d'utilisation personnel, non-exclusif et non transférable sur la Documentation. Ce droit d'utilisation se limite à la seule possibilité de reproduire la Documentation sur le support papier ou numérique en nombre suffisant pour satisfaire les besoins de sa consultation par le Client et les Utilisateurs le cas échéant. En aucun cas la Documentation ne peut être mise à disposition d'un tiers.

Conformément aux dispositions de l'article L122-6-1 du Code de la propriété intellectuelle, I&T se réserve le droit de faire évoluer le Service et de corriger ses éventuels dysfonctionnements afin qu'il fonctionne conformément à sa destination, ceci notamment dans le cadre des prestations de maintenance.

15.3. Garantie d'éviction

I&T déclare être investi de l'ensemble des droits lui permettant d'accorder au Client un droit d'accès et d'utilisation sur le Service dans les conditions prévues au Contrat, soit à titre originaire, soit par voie de contrat.

I&T garantit le Client contre toute action en contrefaçon sur le Service et prendra à sa charge, sous réserve des stipulations des alinéas suivants, tous dommages et intérêts auxquels pourrait être condamné le Client par une décision de justice devenue exécutoire et définitive et ayant pour fondement exclusif la démonstration d'une contrefaçon du Service imputable exclusivement à I&T.

Cette garantie, exclusive de toute autre, est expressément soumise aux conditions (i) que le Client ait notifié sans délai à I&T, et par écrit, l'action en contrefaçon ou la déclaration ayant précédé cette action et (ii) que I&T ait été en mesure d'assurer la défense de ses propres intérêts et de ceux du Client et, pour ce faire, que le Client ait collaboré loyalement à ladite défense en fournissant tous les éléments, informations et assistance nécessaires pour mener à bien une telle défense et (iii) que I&T ait le contrôle exclusif des moyens de défense et de tout règlement amiable.

Dans le cas où l'interdiction d'utilisation du Service serait prononcée en conséquence d'une action en contrefaçon ou résulterait, à la seule initiative d'I&T, d'une transaction signée avec le demandeur à l'action en contrefaçon, I&T s'efforcera, à son choix et à ses frais (i) soit d'obtenir le droit pour le Client de poursuivre l'utilisation du Service, soit (ii) de modifier le Service de façon à éviter ladite contrefaçon.

I&T n'encourra aucune responsabilité si la contrefaçon alléguée trouve son fondement dans une modification du Service effectuée par d'autres que I&T,

Innovation&trust France

Immeuble ILEO, 27/33 Quai Alphonse Le Gallo - 92100 Boulogne Billancourt

Tél. +33 (0)1 55 18 00 18 - www.tessi.eu

SAS au capital de 435 800 euros – 352 164 537 RCS NANTERRE - N° de TVA intracommunautaire : FR 81 353 164 537 - APE : 5829 C

dans l'utilisation du Service avec des logiciels ou d'autres éléments non agréés par I&T ou dans l'utilisation du Service d'une façon non conforme aux stipulations contractuelles et/ou aux spécifications et instructions données par I&T ou contenues dans la Documentation.

Ce qui précède constitue l'entière et exclusive garantie d'I&T qui ne saurait en aucun cas encourir d'autre responsabilité que celle expressément définie au présent article.

16. COMPOSANTS TIERS

En cas de Composants Tiers intégré et/ou mis à la disposition du Client dans le cadre des Services, I&T s'engage à obtenir les droits nécessaires à leur utilisation à la date de signature du présent Contrat. Tout Composant Tiers éventuellement intégré et/ou mis à la disposition du Client dans le cadre des Services est fourni en l'état, sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, et est hébergé sur les serveurs d'I&T ou de ses sous-traitants.

Le Client est informé que les Services sont susceptibles d'utiliser des modules ou bibliothèques dites « libres » ou « open source ». Le Client est informé que les licences relatives à ces Composants Tiers peuvent contenir des exclusions pures et simples de toutes garanties. En tout état de cause, le Client relève I&T de toute responsabilité afférente aux licences attachées aux Composants Tiers. L'Editeur ne saurait, en aucun cas, être inquiété à ce titre.

Le Client s'interdit toute utilisation des Composants Tiers en dehors des droits consentis par I&T au Client dans les termes et conditions du présent Contrat. Le Client s'engage à tenir indemne l'Editeur en cas de mauvaise utilisation du Composant tiers ou d'utilisation non conforme aux conditions d'utilisation du Composant Tiers qui entraînerait des conséquences préjudiciables pour I&T.

17. ASSURANCE

I&T est titulaire d'une police d'assurance en matière de responsabilité civile professionnelle, afin de couvrir les dommages directs, matériels ou immatériels, causés par I&T.

18. CONFIDENTIALITE ET SECURITE

18.1 Confidentialité

Les Parties reconnaissent le caractère confidentiel de toutes informations et données échangées entre elles pour l'exécution du Contrat et s'engagent à les conserver confidentielles, à l'exception (i) des données accessibles au public, (ii) des données déjà connues de la Partie réceptrice, (iii) des données obtenues par la Partie réceptrice par des développements internes indépendants entrepris de bonne foi par les membres de son personnel n'ayant pas eu accès aux informations confidentielles, (iv) et de toute disposition contraire expressément convenue entre les Parties. Toutes les Informations Confidentielles communiquées par l'une des Parties à l'autre Partie seront gardées par la Partie réceptrice de la même manière qu'elle garde ses propres informations confidentielles et au moins avec un degré raisonnable de protection, et ne seront utilisées que pour les besoins du Contrat. La présente clause demeure applicable dès l'entrée en vigueur du Contrat, pendant toute sa durée et pour une durée de cinq (5) ans après la fin du Contrat, pour quelque cause que ce soit.

18.2 Sécurité des Données d'Inscription et Identifiants

Le Client s'engage à prendre toute mesure utile pour assurer la parfaite confidentialité et le secret des Données d'Inscription et des Identifiants. Le Client est seul responsable de la conservation confidentielle de ses Identifiants.

Le Client s'engage à informer immédiatement I&T de toute utilisation non autorisée de ses Données d'Inscription, et/ou de ses Identifiants, et plus généralement de toute atteinte à la sécurité dont il aurait connaissance.

A défaut, toute utilisation du Service effectuée avec les Identifiants du Client sera présumée avoir été effectuée par ce dernier et sous sa seule responsabilité.

De même, le Client veillera à ce que chaque Utilisateur se déconnecte explicitement à l'issue de chaque session.

19. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le Site et les Services ont été conçus et sont administrés en conformité avec les dispositions de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 telle que modifiée en vigueur (« LIL ») et du RGPD.

19.1 Traitement des Données à Caractère Personnel du Client sur le Site « certigna.io »

Les traitements des Données à Caractère Personnel du Client sur le Site sont réalisés par I&T en qualité de Responsable de traitement,

conformément à **sa Politique d'utilisation des données personnelles disponible sur le Site** et pour les finalités qui y sont mentionnées.

19.2 Traitement des Données à Caractère Personnel des Utilisateurs des Services via la Plateforme « Certigna Sign »

En fonction des finalités poursuivies dans le cadre des Services souscrits par le Client, les traitements des Données à Caractère Personnel des Utilisateurs des Services sont réalisés par I&T :

19.2.1 En qualité de Responsable de traitement, conformément à sa Politique d'utilisation des données personnelles disponible sur la Plateforme, pour les finalités indiquées dans ladite politique.

19.2.2 En qualité de sous-traitant (ST) du Client, responsable du traitement (RT), pour les finalités précisées dans les Conditions Spécifiques relatives au Service souscrit.

Il est précisé que les prestataires de confiance et/ou autorités de certification, agissant en tant que sous-traitants ultérieurs d'I&T pour la fourniture des Services, peuvent traiter les données à caractère personnel en tant que responsables du traitement pour répondre à leurs obligations réglementaires, conformément à leurs politiques de confidentialité qui sont accessibles via le lien hypertexte figurant dans la liste des sous-traitants.

(i) Instructions du Client et caractéristiques du traitement de Données à Caractère Personnel réalisé par le Prestataire en qualité de sous-traitant

En acceptant les présentes CGV, le CLIENT valide, qu'en sa qualité de Responsable de traitement pour le traitement de ses Données à Caractère Personnel nécessaires à la réalisation des Services commandés, il donne instructions à I&T de procéder à l'ensemble des traitements dont les finalités et caractéristiques sont mentionnés dans le tableau figurant en annexe des conditions spécifiques applicables au Service concerné.

(ii) Obligations du Client lorsqu'il est Responsable du traitement

Le Client s'engage à faire siennes l'ensemble des obligations qui s'imposent à tout Responsable de traitement. A ce titre, il déclare et garantit prendre à sa charge, à ses seuls frais, les obligations suivantes :

- faire son affaire de toutes les démarches préalables, notamment :
 - demande d'avis et/ou d'autorisation à soumettre aux autorités compétentes dont la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, ainsi que toute autre démarche (telle que, le cas échéant, l'analyse d'impact) ;
 - informer dûment les personnes concernées par le traitement de leurs Données des caractéristiques dudit traitement ;
 - de s'assurer de l'existence de la base légale du traitement, notamment en sollicitant l'accord préalable des personnes concernées lorsque celui-ci est requis par la réglementation, la pratique des autorités de contrôle ou les usages ; à ce titre, le cas échéant, le Client s'engage à obtenir le consentement préalable des Utilisateurs et de tout tiers dont les Données peuvent figurer dans les Documents numérisés, pour le traitement de leurs Données par la Service ;
- tenir I&T indemne de toutes condamnations/conséquences financières auxquelles celui-ci pourrait être exposé en cas de revendication ou actions de toute nature relative au non-respect par le Client de ses propres obligations.

Le Client s'engage à formuler ses demandes dans des délais suffisants pour permettre à I&T d'y répondre sans désorganiser son activité, ni avoir à travailler dans l'urgence, sauf motif impérieux extérieur au contrôle du Client. Les diligences visées au présent article seront fournies par I&T sans surcoût, sans préjudice des éventuelles demandes supplémentaires du Client, qui seront facturées dans le respect des conditions financières prévues dans un devis spécifique préalablement validé par le Client, et sauf urgence (auquel cas les prestations seront fournies au tarif d'I&T en vigueur au jour de la demande).

(iii) Obligations d'I&T lorsqu'il est Sous-traitant

Le Client reconnaît que les présentes obligations à la charge d'I&T, lui permettent de satisfaire pleinement à ses obligations de Responsable de traitement, au regard de LIL et du RGPD. Conformément aux dispositions de la LIL et du RGPD, I&T - en sa qualité de Sous-traitant - s'oblige à ne traiter les Données que sur instructions écrites du Client.

En outre, I&T s'engage à :

- mettre en place les mesures techniques et organisationnelles appropriées en tenant compte de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre et de la nature, de la portée, du contexte et des finalités du traitement, ainsi que des risques afférents, pour éviter toute perte, endommagement,

Innovation&trust France

Immeuble ILEO, 27/33 Quai Alphonse Le Gallo - 92100 Boulogne Billancourt

Tél. +33 (0)1 55 18 00 18 - www.tessi.eu

SAS au capital de 435 800 euros - 352 164 537 RCS NANTERRE - N° de TVA intracommunautaire : FR 81 353 164 537 - APE : 5829 C

altération ou accès non-autorisé aux Données, selon les modalités décrites dans la Politique de Sécurité du Système d'Information d'I&T ;

- s'assurer que toutes les personnes autorisées à traiter les Données, sous sa responsabilité, s'engagent à en respecter la confidentialité ;
- détruire en fin de Contrat, toutes les Données qu'il détient, sauf demande expresse du Client visant à obtenir une restitution de ces Données (auquel cas celles-ci lui seront restituées sous leur format utilisé par I&T); sur demande du Client, cette restitution pourra être réalisée sous un autre format et/ou être accompagnée de prestation d'assistance fournie dans les conditions définies entre les Parties ; en toute hypothèse, I&T supprimera toute copie de ces Données à l'issue des diligences précitées, à moins que le droit de l'Union européenne ou le droit de l'Etat membre n'exige la conservation de ces Données ;
- veiller, en cas d'appel à un prestataire sous-traitant (qui sera alors à son tour qualifié de « sous-traitant » au sens de la réglementation sur les Données), à lui répercuter l'ensemble des obligations contractuelles en matière de protection des Données qui s'imposent à lui ; il est précisé que le Client donne à I&T une autorisation générale de sous-traiter les traitements aux Sociétés Affiliées d'I&T (sous-traitance intragroupe) ainsi qu'aux sous-traitants ultérieurs externes listés dans les Conditions Spécifiques applicables. I&T informera le Client de tout changement concernant la liste des sous-traitants ultérieurs. Le Client aura la possibilité de s'opposer à ce changement sous un délai de quinze (15) jours. Sans réponse du Client, le changement de sous-traitant ultérieur sera considéré comme accepté. Si le Client s'y oppose, les Parties se réuniront pour échanger de bonne foi afin de trouver une solution adéquate.
- fournir au Client, compte tenu de la nature du traitement et des informations à la disposition d'I&T, toutes les informations nécessaires afin de lui permettre de s'acquitter, le cas échéant, de ses obligations prévues aux articles 35 et 36 du RGPD ;
- tenir compte de la nature du traitement, aider le Client par des mesures techniques et organisationnelles appropriées, afin que ce dernier s'acquitte de son obligation de donner suite aux demandes des Personnes Concernées qui souhaiteraient exercer leurs droits prévus au Chapitre III du RGPD ;
- notifier au Client toute violation des Données (au sens de l'article 4 du RGPD) dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance, conformément aux dispositions de l'article 33.2 du RGPD ;
- le cas échéant, fournir au Client, à sa demande et lorsque cela est requis par le RGPD, les informations nécessaires pour lui permettre de notifier l'autorité de contrôle ou les Personnes Concernées ;
- mettre à la disposition du Client toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect des obligations prévues à l'article 28.3 du RGPD et pour permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections, par lui-même ou par tout autre auditeur qu'il a mandaté, et contribuer à ces audits dans les conditions définies aux présentes ;
- informer immédiatement le Client, si I&T l'estime nécessaire, de toute instruction qui constituerait, selon I&T, une violation des dispositions du RGPD ;
- dans l'hypothèse où I&T serait tenu de procéder à un transfert de Données, en vertu du droit auquel il est soumis, il s'engage à informer le Client de cette obligation légale avant le traitement, à moins que le droit concerné interdise une telle information pour des motifs importants d'intérêt public ;

Le Client autorise les Sociétés Affiliées d'I&T, en qualité de sous-traitants ultérieurs, à accéder aux Données, y compris depuis un pays établi en dehors de l'Union Européenne.

Si un tel accès implique un Transfert hors UE, ce Transfert est encadré par I&T, conformément aux dispositions de l'article 46 du RGPD, par **les Règles d'entreprise contraignantes (BCR) dont la version publique est disponible ici: <https://www.tessi.eu/wp-content/uploads/2024/01/2024-01-17-tessi-bcr-fr.pdf>**.

Le cas échéant, le Client autorise I&T à transférer les Données à des sous-traitants ultérieurs tiers, externes au groupe TESSI, listés en annexe des CS applicables, et à encadrer ce Transfert par la signature du module 3 des Clauses Contractuelles Types de la Commission Européenne (CCT).

Les finalités du Transfert, les sous-traitants ultérieurs concernés, ainsi que le type de garanties appropriées utilisé pour encadrer le Transfert sont précisés dans l'annexe des CS applicables. I&T sollicitera l'accord du Client pour tout nouveau Transfert.

Par ailleurs, I&T tiendra, conformément à l'article 30.2 du RGPD, un registre des activités de traitements effectués pour le compte du Client. Dans ce cadre, I&T devra renseigner les coordonnées de la personne en charge des

sujets relatifs à la protection des données personnelles ou, le cas échéant, du Délégué à la protection de données personnelles (DPO) du Client. Le Client est informé que le DPO désigné par I&T est joignable à :

Adresse électronique :	dpo.tessi@tessi.fr
Adresse postale :	DPO TESSI, 45, rue Saint Jean de Dieu, 69007 Lyon

Ces coordonnées sont confidentielles et strictement réservées à la relation contractuelle avec le Client. Elles ne devront en aucun cas être communiquées aux Personnes Concernées, ou à tout tiers autre que l'autorité de contrôle ou l'autorité judiciaire.

19.3 Optimisation des performances des solutions ou services d'I&T

Le Client autorise I&T à utiliser les Données traitées dans le cadre des Services à des fins de tests, d'optimisation des performances et d'amélioration de sa/ses solution(s) ou services en employant entre autres les méthodes de modélisation et/ou d'apprentissage automatique, y compris dans le cadre d'une amélioration en continue.

Ce traitement ultérieur, opéré par I&T, est considéré comme compatible avec la/les finalité(s) initiale(s) de la collecte telle(s) que définie(s) aux présentes, étant précisé que ces optimisations et améliorations pourront bénéficier le cas échéant aux clients d'I&T dans le cadre de ses prestations.

I&T agira dans ce cadre en tant que responsable de traitement ultérieur et s'engage par conséquent à traiter les données conformément à la réglementation en vigueur, en respectant notamment le principe de minimalisation et en mettant en œuvre les mesures organisationnelles et techniques prévues dans sa Politique d'utilisation des données à caractère personnel.

La base légale de ce traitement ultérieur est l'intérêt légitime d'I&T d'améliorer ses services.

Pour la réalisation des activités de traitement susvisées, I&T pourra faire appel à des sous-traitants.

Les données seront conservées pendant la durée nécessaire aux opérations ci-dessus visées, à l'issue de cette période elles seront détruites.

Les personnes concernées pourront exercer leurs droits en s'adressant au DPO d'I&T.

Il est rappelé qu'il revient au responsable du traitement initial d'informer les personnes concernées de la transmission des données à un nouveau responsable de traitement pour une nouvelle finalité, tout en précisant la possibilité de s'y opposer. Afin de rendre l'exercice de leurs obligations d'information plus efficient, les Parties s'accordent à ce que le Client transmette aux personnes concernées l'ensemble des informations sur le traitement ultérieur opérée par I&T telles que décrites ci-dessus.

20. FORCE MAJEURE

Aucune des Parties ne pourra être tenue pour responsable de tout retard ou manquement dû à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence des cours et tribunaux français. Dans tous les cas, les Parties admettent conventionnellement que constitue un fait du tiers produisant les effets de la force majeure tels que prévus au présent article, tout dommage trouvant son origine ou sa cause dans : la défaillance du réseau d'électricité, la défaillance du réseau des télécommunications ou encore la survenance d'une grève.

La Partie souhaitant invoquer un cas de force majeure devra le notifier à l'autre Partie par lettre recommandée avec accusé de réception dans les meilleurs délais dès qu'elle aura connaissance d'un tel événement. Dès lors que les effets consécutifs à l'événement de force majeure invoqué auront disparu, la Partie affectée reprendra immédiatement l'exécution de son obligation.

En cas de persistance des effets consécutifs à l'événement constituant un cas de force majeure pendant plus de quinze (15) jours, les Parties conviennent que le présent Contrat pourra être résilié de plein droit sur l'initiative de la Partie la plus diligente sur première présentation d'une lettre recommandée avec accusé de réception, sans que cela ne porte atteinte aux conditions de paiement des prestations accomplies.

21. SOUS-TRAITANCE – CESSION

21.1 Sous-traitance

Le Client donne une autorisation générale à I&T pour sous-traiter tout ou partie des Services à toute Société Affiliée. En cas de sous-traitance, I&T demeurera responsable vis-à-vis du Client de la bonne exécution du Contrat et des Services par le sous-traitant auquel il aura recours.

21.2 Cession

Innovation&trust France

Immeuble ILEO, 27/33 Quai Alphonse Le Gallo - 92100 Boulogne Billancourt

Tél. +33 (0)1 55 18 00 18 - www.tessi.eu

SAS au capital de 435 800 euros – 352 164 537 RCS NANTERRE - N° de TVA intracommunautaire : FR 81 353 164 537 - APE : 5829 C

Toute cession, subrogation, substitution ou autre forme de transmission du présent Contrat par l'une ou l'autre des Parties est interdite sauf accord préalable écrit de l'autre Partie. Toutefois, le Client autorise expressément par les présentes I&T à céder le Contrat à toute Société Affiliée. Ce faisant, le Client accepte que I&T ne soit pas tenu solidairement de la bonne exécution du Contrat par le cessionnaire.

22. REFERENCE COMMERCIALE

Le Client autorise I&T à faire état de sa collaboration avec le Client, objet du Contrat, en citant les signes distinctifs du Client (dénomination sociale, marque, et logo) dans les communications du Groupe Tessi (ex. : dans ses listes de références commerciales, dans ses présentations commerciales, marketing ou promotionnelles, etc...) publiées sur les sites et pages web du Groupe Tessi, intranet, sur ses supports de démonstration, au sein de salons et événements professionnels, et ce, uniquement dans un but d'information. Cette communication par I&T, à des fins strictement professionnelles, s'effectuera de manière respectueuse du Client à destination de tout public, et sur tout support dans le respect des usages quel que soit son contexte (conférences (en ligne ou en présentiel), présentations, séminaires, sites web, etc.).

23. IMPREVISION

Les Parties conviennent que si un changement de circonstances imprévisible lors de la conclusion du Contrat rend l'exécution du Contrat excessivement onéreuse pour l'une des Parties, elles se réuniront dans un délai de quinze (15) jours à compter de la demande écrite faite par l'une des Parties afin de négocier une révision du Contrat.

Pendant cette négociation chacune des Parties continue à exécuter ses obligations contractuelles. A défaut d'accord des Parties dans un délai de trente (30) jours à compter de la première rencontre entre les Parties, les Parties conviendront des modalités de résiliation amiable du Contrat. Par dérogation à l'article 1195 du Code civil, les Parties conviennent d'exclure le recours unilatéral au juge pour réviser le Contrat ou y mettre fin.

24. LOI APPLICABLE – ATTRIBUTION DE JURIDICTION

La validité du Contrat et toute autre question ou litige relatifs à son interprétation, à son exécution ou à sa résiliation, sont régis par le droit français. La langue du Contrat est le français, la version en langue française prévaut sur toute traduction en une autre langue qui ne serait fournie qu'à titre indicatif uniquement.

Les Parties s'engagent à consacrer leurs meilleurs efforts à la résolution amiable de toutes les questions ou de tous les litiges qui pourraient les diviser, préalablement à la saisie de la juridiction ci-après désignée.

Pour le cas où un accord amiable serait impossible à arrêter, il est fait attribution de compétence exclusive aux juridictions du ressort de la Cour d'Appel de Paris pour connaître de tout différend résultant de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent Contrat, et plus généralement de tout litige procédant des présentes, nonobstant pluralité des défendeurs ou appel en garantie.

25. DEFINITIONS

Les termes utilisés tout au long du Contrat, démarrant par une majuscule ont, sauf stipulation contraire, la signification qu'il leur est donnée ci-dessous ainsi que dans chaque Conditions Spécifiques, qu'ils soient indifféremment utilisés au singulier ou au pluriel.

Bénéficiaires : entités au nom et pour le compte desquelles le Client signe le Contrat afin qu'elles bénéficient du même droit d'accès et d'utilisation du Service que le Client au titre du Contrat. Le Client se porte fort du respect par ces dernières des dispositions du Contrat et des conditions d'utilisation du Service.

Client : désigne le cocontractant d'I&T qui garantit avoir la qualité de professionnel telle que définie par le droit et la jurisprudence française. À ce titre, il est expressément prévu que le Client agit à des fins professionnelles.

Commande : désigne l'achat de Services par un Client sur le Site et validé par I&T.

Compte Client : désigne le compte personnel du Client sur le Site lui permettant d'avoir accès notamment à ses informations personnelles et le statut de ses Commandes.

Compte Utilisateur : désigne le compte personnel attaché à un Utilisateur lui permettant d'avoir accès aux fonctionnalités des Services sur la Plateforme en fonction de la souscription prise par le Client et de ses droits associés.

Conditions Générales d'Utilisation ou CGU : désigne les conditions générales qui doivent être acceptées par les Utilisateurs sur la Plateforme avant tout usage du Service et qui définissent les droits et obligations de ces derniers quant à l'accès et l'utilisation du Service.

Contenu : désigne l'ensemble des documents et des données, et plus généralement des informations transitant dans la Plateforme hébergeant le Service, et notamment, sans que cette liste ne soit limitative, le contenu personnalisé, dont les Données d'Inscription et le contenu rédactionnel. Le Client est le propriétaire exclusif dudit Contenu et en assume la responsabilité. En aucun cas le I&T n'intervient sur le Contenu.

Délégué à la Protection des Données (DPO) : désigne la personne désignée au sens de l'article 37 du Règlement RGPD.

Document Numérique : désigne l'ensemble composé d'un contenu, d'une structure logique, d'attributs de présentation permettant sa représentation, exploitable par une machine afin de restituer une version intelligible pour l'homme. Le Document Numérique peut être créé à l'état natif ou obtenu par un processus de transformation d'un document physique, on parle dans ce cas de document numérisé.

Documentation : désigne la documentation technique, fonctionnelle et informative d'I&T relative au Service souscrit mis à la disposition du Client et des Utilisateurs sur le Site ou sur leur compte.

Données : désigne l'ensemble des Données à Caractère Personnel du Client traitées par le I&T dans le cadre des instructions documentées du Client, en application du Contrat.

Données à Caractère Personnel : désigne, conformément à l'article 4 du RGPD, toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (« Personne concernée »). Est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

Données d'Inscription : désigne l'ensemble des informations que doit fournir l'Utilisateur lors de la procédure d'inscription ou de connexion pour pouvoir utiliser le Service. Ces Données d'Inscription permettent l'identification de l'Utilisateur et sont notamment le nom/prénom et l'adresse e-mail.

Droit(s) de Propriété Intellectuelle : désigne l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et industrielle actuel et futur, y compris les brevets, les marques enregistrées ou non (incluant l'ensemble des demandes d'enregistrement), les secrets commerciaux, les dessins protégés et les droits d'auteurs (comprenant les droits d'auteur en matière de logiciels, programmes informatiques, codes, Services et bases de données) et tous les autres droits de propriété légalement prévus dans tout pays et/ou Etat, dans le monde entier.

Garantie de Temps d'Intervention ou « GTI » : désigne le délai de prise en charge du ticket à compter de la déclaration du Client dans l'outil de ticketing.

Garantie de Temps de Rétablissement ou « GTR » : désigne le délai de rétablissement du fonctionnement normal du Service, via notamment une solution de contournement, à compter de la prise en charge du ticket par les équipes d'I&T.

Identifiants : désigne les login et mots de passe personnels et nominatifs des Utilisateurs leur permettant d'avoir accès au Service en mode SaaS. Ces Identifiants constituent des Informations Confidentielles au sens de l'article « Confidentialité » des Conditions générales.

Incident : désigne un dysfonctionnement intrinsèque du Service empêchant l'utilisation normale de tout ou partie de celui-ci. Les Incidents sont classés en trois (3) catégories en fonction de leur niveau de gravité :

- **Incident bloquant**: désigne un dysfonctionnement rendant le Service indisponible ;
- **Incident majeur**: désigne un dysfonctionnement engendrant une dégradation significative des conditions normales d'utilisation du Service ;
- **Incident mineur**: désigne un dysfonctionnement d'une fonctionnalité mineure ou un dysfonctionnement non gênant, mais dérangent au regard d'une utilisation conviviale, d'une fonctionnalité donnée du Service.

Information(s) Confidentielle(s) : désigne(nt) de manière cumulative :

Innovation&trust France

Immeuble ILEO, 27/33 Quai Alphonse Le Gallo - 92100 Boulogne Billancourt

Tél. +33 (0)1 55 18 00 18 - www.tessi.eu

SAS au capital de 435 800 euros – 352 164 537 RCS NANTERRE - N° de TVA intracommunautaire : FR 81 353 164 537 - APE : 5829 C

- toute information, donnée ou document échangé entre les Parties lors de la négociation du Contrat et en cours d'exécution de celui-ci se rapportant, soit directement, soit indirectement à ce Contrat, ainsi que toute information, donnée ou document sur la base desquels les Services sont réalisés ou relatives à l'activité de l'une des Parties ou encore l'activité des clients ou des fournisseurs de ces dernières; et
- toutes les informations à caractère sensible notamment d'ordre déontologique, financier, économique, technique, ou commercial, échangées entre les Parties ou auxquelles les Parties ont eu l'accès ou dont elles ont eu connaissance au titre de l'exécution du présent Contrat et ce, quel que soit le support utilisé pour cette transmission.

I&T : désigne la société Innovation&Trust France, éditeur et fournisseur des Services en mode SaaS.

Plateforme : désigne l'infrastructure technique (i) composée de l'ensemble des matériels, codes sources et codes objets, logiciel, système d'exploitation, bases de données et environnement gérés par I&T et ses partenaires et (ii) accessible à distance en mode SaaS par les Utilisateurs éligibles (iii) permettant notamment à l'Utilisateur de créer un compte personnel et d'utiliser les Services en fonction de la souscription prise par le Client et de ses droits associés.

SaaS : désigne une solution logicielle applicative accessible à la demande via Internet et hébergée par l'éditeur.

Service : désigne les Services accessibles en mode SaaS via la Plateforme et commandés par le Client sur le Site.

Règlement eIDAS : désigne le règlement européen n°910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Règlement Général sur la Protection des Données ou RGPD : désigne le règlement européen (UE) 2016/679 sur la protection des données personnelles du 27 avril 2016, en vigueur à compter du 25 mai 2018.

Site : désigne le Site web exploité par I&T accessible à l'adresse suivante : <https://www.certigna.io/>

Traitement de Données à Caractère Personnel ou Traitement : désigne toute opération ou tout ensemble d'opérations effectué ou non à l'aide de procédés automatisés et appliqué à des Données ou des ensembles de Données à Caractère Personnel, tels que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction

Utilisateur : désigne :

- soit **les Utilisateurs professionnels**, à savoir les personnes physiques habilitées par le Client qui ont accès à la Solution et/ou qui l'utilisent après avoir accepté les CGU et ce, sous l'entière responsabilité du Client.
- soit **les Utilisateurs signataires**, qui ont accès à la Solution après avoir accepté les CGU en vertu du droit d'accès et d'utilisation contracté par le Client au titre du contrat signé avec I&T.

Innovation&trust France

Immeuble ILEO, 27/33 Quai Alphonse Le Gallo - 92100 Boulogne Billancourt

Tél. +33 (0)1 55 18 00 18 - www.tessi.eu

SAS au capital de 435 800 euros – 352 164 537 RCS NANTERRE - N° de TVA intracommunautaire : FR 81 353 164 537 - APE : 5829 C

CONDITIONS SPECIFIQUES

CERTIGNA SIGN

1. DEFINITIONS

« **Autorité de Certification** » (ou « **AC** »), I&T de services de confiance, notamment pour la délivrance de Certificats Electroniques (PSCE) et de services d'horodatage (PSHE) interfacés à la Plateforme, en charge de la génération de Certificats, de la collecte, de la validation, de la Signature Electronique et de l'horodatage des étapes du cycle de vie des Documents numériques signés électroniquement via la Plateforme, puis de la constitution de preuves électroniques relatives à l'émission des Certificats Electroniques et des Enveloppes de Preuves relatifs à la Signature Electronique de chaque Document numérique.

« **Certificat Electronique** » ou « **Certificat** » ou « **Certificat de Signature Electronique** » : désigne l'attestation électronique signée numériquement par l'Autorité de Certification qui associe les données de validation d'une signature électronique à une personne physique (le « **Porteur** ») et confirme au moins le nom ou le pseudonyme de cette personne en liant cette identité à un couple de clés cryptographiques (une clé publique embarquée dans le Certificat et une clé privée chiffrée par un mot de passe restant sous le seul contrôle du Porteur du Certificat). Dans le cadre du Service, ce Certificat Electronique est émis à la volée par l'AC et a une durée de validité limitée.

« **Code OTP** » : désigne une suite aléatoire et unique de caractères numériques permettant d'identifier la personne qui déclenche l'apposition de la Signature électronique sur un document électronique sur la Service. Le Code OTP est attribué à l'Utilisateur par message SMS ou par email de façon sécurisée dans un processus « temps-réel » lors de l'étape d'acceptation par l'Utilisateur du Document Numérique soumis à signature. Le Code OTP est unique pour chaque Document Numérique à valider, y compris pour un même Utilisateur.

« **Convention de preuve** » : désigne l'accord des Parties sur les conditions dans lesquelles ces dernières reconnaissent aux documents signés électroniquement via la Plateforme la qualité de document original et les admettant en qualité de preuve au même titre qu'un écrit sur support papier, et figurant à l'article 6 des présentes.

« **Enveloppe de preuve** » : désigne le regroupement des métadonnées relatives à chaque Signature électronique embarqué de manière sécurisée dans le document concerné, à savoir :

- l'heure et la date de début et de fin de la Signature électronique ;
- l'horodatage de la Signature électronique (apposition d'une date et heure certaine de Signature) ;
- la nature du certificat apposé pour signer électroniquement le Document, ainsi que la chaîne de certification du certificat et les informations de révocation du certificat (OCSP/CRL) ;
- l'adresse IP de l'Utilisateur pour toute action effectuée sur la Service ;
- l'heure et la date d'envoi du rappel, ainsi que le contenu du rappel et le(s) données d'identification de l'Utilisateur(s), le cas échéant ;
- l'heure et la date d'envoi du Code OTP, le contenu du message contenant le Code OTP et le(s) données d'identification de l'Utilisateur(s), le cas échéant ;
- l'heure et la date d'envoi de l'email contenant le Code OTP, le contenu du message contenant le Code OTP et le(s) données d'identification de l'Utilisateur(s), le cas échéant ;
- l'heure et la date de l'invitation pour signer le Document, ainsi que le contenu de l'invitation et le(s) données d'identification de l'Utilisateur(s).

« **Identification** » ou « **Identifier** » : désigne le procédé visant à recueillir et à contrôler les informations et pièces justificatives afférentes à l'identité déclarée d'un Utilisateur.

« **Porteur** » : Personne physique pour laquelle la demande de Certificat Electronique a été acceptée et traitée par l'AC, qui est responsable de ce Certificat et de l'usage de la clé privée correspondante.

« **Plateforme** » ou « **Certigna Sign** » : désigne la plateforme technique globale (logicielle et matérielle), éditée par la société Innovation&trust France et configurée en vue de permettre aux Utilisateurs de signer électroniquement des Documents Numériques qui leur sont soumis par le

Client au moyen de la plateforme. Le Client est toujours à l'origine des Documents numériques à signer transitant par la Plateforme. Les services fournis via la Plateforme sont accessibles aux Utilisateurs après acceptation des CGU.

« **Signature électronique** » : désigne un mécanisme permettant de garantir l'intégrité d'un document électronique et l'authentification de l'auteur pour s'assurer que l'acte ne puisse être remis en cause (non-répudiation), par analogie avec la signature manuscrite d'un document papier. Sa valeur légale est réelle. Ainsi, un juge ne peut pas refuser une signature au seul motif qu'elle est électronique. Mais tous les types de signature électronique ne disposent pas du même degré de force probante. Selon le niveau de signature électronique, le niveau de fiabilité de l'identité du signataire et le niveau de sécurité du dispositif de création de signature varient.

Les Services auxquels le Client peut souscrire sur le Site proposent

- soit une « **Signature électronique Simple** », à savoir un mécanisme de données sous forme électronique, qui sont jointes ou associées logiquement à d'autres données sous forme électronique (un Document numérique) pour attester du consentement du signataire personne physique (pour son compte ou pour le compte d'une personne morale). Sa valeur juridique est limitée, car elle ne garantit pas en particulier l'identité du signataire.
- Soit une « **Signature électronique Qualifiée** », à savoir le niveau de signature le plus robuste sur les plans technique et juridique. Selon le code civil, seule cette signature est l'équivalent de la signature manuscrite. Ce type de signature nécessite :
 - l'acquisition d'un Certificat de signature électronique afin que l'identité du signataire soit validée en amont (en physique ou à distance selon certaines conditions) et ce, par une autorité de certification ou un prestataire de service de service de délivrance de certificat de signature électronique qualifié (au sens du règlement eIDAS) ; et
 - un dispositif qualifié de création de signature électronique (ou clé de signature) : Ce token physique (clé USB, carte à puce, smartphone...) certifiés par l'ANSSI ou une autre autorité européenne de sécurité et de défense des systèmes d'information, est délivré par uniquement à une personne physique. Une personne morale ne peut signer qu'au travers d'un représentant, une personne physique, dûment habilitée.

Dans le cadre du Service, la signature électronique proposée est une signature électronique au format Pades accompagnée d'un horodatage proposant un niveau de garantie plus ou moins élevé selon le niveau de signature retenu par le Client.

En fonction du niveau de signature, la Signature électronique combine l'utilisation (i) de codes OTP, le cas échéant, (ii) d'un horodatage qualifié et (iii) pour la signature simple : d'un cachet électronique délivré au nom d'Innovation&trust France par Certigna ; pour la signature avancée : d'un certificat à la volée ; pour la signature qualifiée : un certificat qualifié de type QSCD.

Pour les besoins du présent Contrat, les termes « signature électronique » ou « signé électroniquement » sont utilisés également pour désigner l'apposition d'un cachet électronique (cachet serveur) au sens du Règlement eIDAS.

« **Utilisateur** » : désigne, en fonction du contexte :

- soit les **Utilisateurs professionnels**, à savoir les personnes physiques habilitées par le Client qui ont accès à la Solution et/ou qui l'utilisent après avoir accepté les CGU et ce, sous l'entière responsabilité du Client.
- soit les **Utilisateurs signataires**, qui ont accès à la Solution après avoir accepté les CGU en vertu du droit d'accès et d'utilisation contracté par le Client au titre du contrat signé avec l'Editeur.

Les profils d'Utilisateurs sont ceux définis dans la Documentation.

2. DESCRIPTION DES SERVICES

2.1 Description générale des Services.

La Plateforme permet à l'Utilisateur initiateur de déposer des Documents Numériques en vue de leur signature par l'Utilisateur signataire. Les services et fonctionnalités de la Plateforme sont décrits dans la Documentation.

2.2 Option pour l'archivage SAE certifié NF 461

Dans le cas où l'option pour un archivage SAE certifié NF 461 est retenue par le Client et mise en œuvre, le Document Numérique signé ainsi que l'Enveloppe de preuve sont archivés pendant les durées définies avec le Client dans un SAE certifié NF 461 (NF Z42-013 version 2020 ce qui permet la non-altération des Documents numériques dans le temps après leur signature. **En cas d'option retenue par le Client, un contrat distinct adapté à l'archivage électronique dans un SAE certifié devra être signé avec le Client.**

2.3 Cachet serveur pour Signature Electronique Simple

Le Client reconnaît et déclare que le cachet électronique apposé par le Service sur les Documents Numériques lors du processus de signature desdits Documents vaut leur signature électronique telle que définie par le Règlement eIDAS.

3. EXCLUSION DE GARANTIE

I&T ne garantit pas que les Services correspondent aux exigences sectorielles auxquelles le Client est soumis. Ainsi, I&T n'est pas tenu de vérifier ni de déterminer si un Document Numérique est (i) soumis à des dispositions sectorielles particulières exigeant notamment un certain niveau de signature, (ii) exempté de toute ou partie des dispositions légales et réglementaires applicables à la Signature électronique, et/ou (iii) si le Document Numérique peut être valablement signé électroniquement.

4. DONNEES PERSONNELLES

4.1 Instructions du Client pour les Traitements de Données à caractère personnel réalisés par I&T en qualité de Sous-traitant

Par défaut, I&T traitera les Données auxquelles il aura accès conformément aux stipulations de l'article 19 des Conditions Générales et aux instructions du Client et caractéristiques du Traitement figurant en annexe des présentes CS.

Le Client est informé que dans le cas où il a des instructions spécifiques par rapport à celles mentionnées en annexe, il doit se rapprocher d'I&T par mail à l'adresse suivante : contact@certigna-sign.com.

4.2 Descriptifs des traitements réalisés via le Site et les Services

Outre les caractéristiques des Traitements de données à caractère personnel réalisés par I&T en sa qualité de Sous-traitant telles que précisées en annexe des CS, les informations concernant des Traitements des Données à Caractère Personnel des Utilisateurs par I&T en qualité de Responsable de traitement sont spécifiées dans la Politique d'utilisation des données personnelles accessible sur la Plateforme.

5. SUPPORT ET MAINTENANCE CORRECTIVE

5.1. Plage de service :

Le Service est accessible 7/7 (jours) à raison de 24 heures sur 24 heures en dehors des plages de maintenance programmées.

5.2. Taux de disponibilité

I&T s'engage sur un taux de disponibilité de sa Plateforme de 99,7 %, hors plages de maintenance programmées.

La Durée d'Indisponibilité Maximale Admise (DIMA) de la Plateforme, tenant compte des engagements en matière de Garantie de Temps d'Intervention et de Garantie de Temps de Rétablissement et des éventuels délais de reprise, ne saurait excéder 4h00 à l'intérieur des plages de services.

I&T s'engage, notamment au travers de son dispositif en matière de Plan de Reprise d'Activité et de réplication synchrone des données, précisé ci-après, sur un taux de Perte de Donnée Maximale Admise de « 0% » (zéro).

5.3. Centre de services support

Un centre de services est à la disposition du Client. Il est le point d'entrée unique du Client pour tout Incident, demande d'information ou d'évolution. Chaque appel ou mail fait l'objet d'un ticket tracé dans un outil de ticketing dénommé JIRA (Support Utilisateurs).

Le support n'est accessible qu'en cas d'Incident et n'a pas pour objectif de palier un manque de formation à l'utilisation du Service ni de constituer une assistance à l'exploitation du système d'information du Client. Le Client a l'obligation de former ses Utilisateurs à l'utilisation du Service. Il doit également dispenser le support de niveau 1 (helpdesk : point de contact unique et premier diagnostic) auprès de ses Utilisateurs internes et externes et le support de niveau 2 avec ses Utilisateurs administrateurs entreprise (résolution des incidents courants). I&T assure un support de niveau 3 éditeur.

Seul les Utilisateurs administrateurs entreprise désignés par le Client sont en droit de contacter le centre de services de I&T. Le personnel du Client habilité à contacter le service de support doit avoir une connaissance suffisante du Service et de l'environnement informatique du Client ou de l'Utilisateur avec lequel le Client ou l'Utilisateur se connecte à la Plateforme.

L'Incident constaté par le Client doit être décrit par ce dernier de façon suffisamment précise au service support du I&T pour en permettre l'identification et la reproduction par I&T. I&T qualifie l'Incident en fonction de son niveau de gravité (Bloquant, Majeur, Mineur).

Le demandeur est notifié dès la prise en compte de son ticket et reçoit un mail lors de la clôture de celui-ci. Les horaires d'ouverture du centre de services joignable par les contacts désignés par le Client sont de 8h à 19h du lundi au vendredi (hors jours fériés). Le centre de service est joignable à l'adresse électronique suivante : support@innovationandtrust.atlassian.net.

5.4. Délais d'intervention

Les interventions au titre des GTI et GTR seront réalisées pendant les horaires d'ouverture du service support de 8h à 19h du lundi au vendredi (hors jours fériés).

La GTI et GTR court à compter de la prise en compte de la déclaration de l'Incident.

	Incident Bloquant	Incident Majeur	Incident Mineur
GTI	30 minutes	1 heure	2 heures
GTR	4 heures	16 heures	Sans engagement

5.5. Plan de reprise d'activité (PRA)

En cas de rupture de service de la Plateforme pour quelque cause que ce soit et nécessitant une reprise d'activité, le PRA sera activé sur le site de secours de Madrid pour la partie solution de signature et sur le site de Lille pour le service de signature Tiers de confiance ANSSI (Certigna). Grâce à la réplication synchrone des deux solutions, la durée d'indisponibilité maximale admissible sera de 4 heures et de 24 heures en cas d'incident de sécurité avéré. La reprise des respects des engagements contractuels se fera dès J+1 (J désignant le jour ouvré du déclenchement du PRA). Le Client pourra, sur demande, avoir accès au procès-verbal d'exercice de bascule annuel.

6. CONVENTION DE PREUVE

6.1. Admissibilité des preuves électroniques

Les Parties conviennent que les données électroniques échangées dans le cadre de l'utilisation des Services, incluant mais sans s'y limiter les documents signés, horodatages, certificats de signature et journaux d'activité, constituent des preuves admissibles au sens des articles 1366 et suivants du Code civil. Ces données auront la même valeur probante qu'un écrit papier signé manuellement, sous réserve de leur conformité aux dispositions légales et réglementaires applicables.

6.2. Force probante des journaux électroniques

La Plateforme conserve un registre sécurisé et horodaté des opérations effectuées, incluant les signatures électroniques. Ce registre fait foi entre les parties pour la vérification des opérations effectuées, sauf preuve contraire rapportée par le Client ou l'Utilisateur.

6.3. Authenticité et intégrité des Documents signés

Les documents signés électroniquement via les Services bénéficient d'une présomption de fiabilité, d'authenticité et d'intégrité dès lors que leur signature a été apposée selon un processus conforme au règlement européen n° 910/2014 (eIDAS). Toute contestation concernant la validité d'une signature électronique devra être motivée par des éléments techniques crédibles démontrant une faille dans le processus de signature.

6.4. Support et conservation des Données

Le Client et les Bénéficiaires reconnaissent que les Données et documents relatifs aux signatures électroniques effectuées via les Services sont conservés conformément à des normes de sécurité renforcées et dans des conditions garantissant leur disponibilité, leur intégrité et leur confidentialité. Ces éléments pourront être produits en justice en cas de différend.

6.5. Opposabilité des éléments électroniques

En cas de litige, les Parties s'engagent à considérer les enregistrements électroniques conservés par la Plateforme comme preuves valables et opposables, notamment pour établir la réalité des échanges, le consentement des parties aux documents signés et la validité des signatures électroniques.

**ANNEXE CONDITIONS SPECIFIQUES CERTIGNA SIGN :
DESCRIPTIF DES TRAITEMENTS REALISES PAR I&T EN QUALITE DE SOUS-TRAITANT**

CERTIGNA SIGN

Finalité : Signature électronique des Documents Numériques (traitements des Données des Utilisateurs et des Données figurant sur le Document Numériques nécessaires pour l'apposition de la signature électronique et la conservation temporaire de l'Enveloppe de preuve)

SIGNATURE SIMPLE

Nature de traitement	Catégories de données	Durée du traitement / Durée de conservation	Personnes concernée	Transfert hors UE / Garanties appropriées	Sous-traitants
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte - Enregistrement - Organisation - Structuration - Conservation - Hébergement - Adaptation ou modification - Extraction - Consultation - Utilisation pour les besoins des Services, y compris pour le maintien en conditions opérationnelles de la Solution - Communication par transmission 	<p>Données des Utilisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Données d'identification, y compris les données d'état civil (nom, prénom(s), date de naissance), coordonnées postales et électroniques, numéro de téléphone - Données relatives à la vie personnelle (habitudes de vie, situation familiale, etc.) - Données professionnelles (coordonnées professionnelles, poste occupé, etc.) - Données de connexion (identifiants, IP, logs, opérations réalisées, etc.) - Données de moyens de paiement et de transactions (RIB, données du compte bancaire, etc.) - Données relevant d'une catégorie particulière au sens du RGPD ou de 	<p>Durée du traitement : durée du Contrat</p> <p>Durées de conservation :</p> <p><u>Données figurant sur les Documents Numériques et dans les Enveloppes de preuve</u> : 2 mois à compter de la signature par le dernier Utilisateur signataire requis</p>	<p>- Utilisateurs (tous profils)</p>	<p>Oui</p> <p>En cas de Transfert, les garanties appropriées utilisées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour les <u>ST internes</u> : BCR (cf. lien dans le corps du DPA) • pour les <u>ST externes</u> : module 3 des CCT 	<p>La liste des sous-traitants (ST) est disponible ici https://certigna.io/wp-content/uploads/pdf/annexe-dpa-certigna-sign-tableau-des-sous-traitants.pdf</p>

Innovation&trust France

Immeuble ILEO, 27/33 Quai Alphonse Le Gallo - 92100 Boulogne Billancourt

Tél. +33 (0)1 55 18 00 18 - www.tessi.eu

SAS au capital de 435 800 euros – 352 164 537 RCS NANTERRE - N° de TVA intracommunautaire : FR 81 353 164 537 - APE : 5829 C

<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion ou toute autre forme de mise à disposition - Rapprochement - Effacement ou destruction 	<p>la doctrine de la CNIL (dites « sensibles »)</p> <p>Données figurant sur les Documents Numériques :</p> <p>Les catégories des Données traitées dépendent de la nature des Documents Numériques injectés par les Utilisateurs dans la Solution sous leur responsabilité.</p> <p>En théorie, toutes les catégories des données à caractère personnel peuvent être concernées. Toutefois, le Client s'engage à informer l'Editeur au moment de la signature du Contrat d'abonnement, si ses Documents Numériques contiennent des données relevant d'une catégorie particulière au sens du RGPD ou de la doctrine de la CNIL (dites « sensibles »).</p>				
--	---	--	--	--	--

Innovation&trust France

Immeuble ILEO, 27/33 Quai Alphonse Le Gallo - 92100 Boulogne Billancourt

Tél. +33 (0)1 55 18 00 18 - www.tessi.eu

SAS au capital de 435 800 euros – 352 164 537 RCS NANTERRE - N° de TVA intracommunautaire : FR 81 353 164 537 - APE : 5829

SIGNATURE QUALIFIEE

Nature de traitement	Catégories de Données	Durée du traitement / Durée de conservation	Personnes concernée	Transfert hors UE/ garanties appropriées	Sous-traitants
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte - Enregistrement - Organisation - Structuration - Conservation - Hébergement - Adaptation ou modification - Extraction - Consultation - Utilisation pour les besoins des Services, y compris pour le maintien en conditions opérationnelles de la Solution - Communication par transmission - Diffusion ou toute autre forme de mise à disposition - Rapprochement - Effacement ou destruction 	<p>Données des Utilisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Données d'identification, y compris les données d'état civil (nom, prénom(s), date de naissance), coordonnées postales et électroniques, numéro de téléphone - Données relatives à la vie personnelle (habitudes de vie, situation familiale, etc.) - Données professionnelles (coordonnées professionnelles, poste occupé, etc.) - Données de connexion (identifiants, IP, logs, opérations réalisées, etc.) - Données de moyens de paiement et de transactions (RIB, données du compte bancaire, etc.) - Données relevant d'une catégorie particulière au sens du RGPD ou de la doctrine de la CNIL (dites « sensibles ») : NIR, données de santé, données génétiques, données biométriques, données liées à l'origine raciale ou ethnique, données liées aux opinions politiques, convictions religieuses et/ou philosophiques, 	<p>Durée du traitement : durée du Contrat</p> <p>Durées de conservation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Données figurant sur les Documents Numériques et dans les Enveloppes de preuve</u> : 2 mois à compter de la signature par le dernier Utilisateur signataire requis 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisateurs 	<p>Oui</p> <p>En cas de Transfert, les garanties appropriées utilisées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>pour les ST internes</u> : BCR (cf. lien dans le corps du DPA) • <u>pour les ST externes</u> : module 3 des CCT 	<p>La liste des sous-traitants (ST) est disponible ici : https://certigna.io/wp-content/uploads/pdf/annexe-dpa-certigna-sign-tableau-des-sous-traitants.pdf</p>

Innovation&trust France

Immeuble ILEO, 27/33 Quai Alphonse Le Gallo - 92100 Boulogne Billancourt

Tél. +33 (0)1 55 18 00 18 - www.tessi.eu

SAS au capital de 435 800 euros – 352 164 537 RCS NANTERRE - N° de TVA intracommunautaire : FR 81 353 164 537 - APE : 5829

	<p>données sur l'appartenance syndicale, données concernant la vie ou l'orientation sexuelle</p> <p>Données figurant sur les Documents Numériques : Les catégories des Données traitées dépendent de la nature des Documents Numériques injectés par les Utilisateurs dans la Solution sous leur responsabilité. En théorie, toutes les catégories des données à caractère personnel peuvent être concernées. Toutefois, le Client s'engage à informer l'Editeur au moment de la signature du Contrat d'abonnement, si ses Documents Numériques contiennent des données relevant d'une catégorie particulière au sens du RGPD ou de la doctrine de la CNIL (dites « sensibles »).</p>				
--	--	--	--	--	--

Finalité : Vérification de l'identité de l'Utilisateur signataire

SIGNATURE QUALIFIEE

Nature de traitement	Catégories de données	Durée du traitement / Durée de conservation	Personnes concernée	Transfert hors UE/ garanties appropriées	Sous-traitants
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte - Enregistrement - Conservation - Consultation - Utilisation pour les besoins des Services, y compris pour le 	<ul style="list-style-type: none"> - Données d'identification figurant dans les pièces d'identité - Données biométriques (reconnaissance faciale) - Données de connexion (identifiants, IP, logs, opérations réalisées, etc.) 	<p>Durée du traitement : durée du Contrat</p> <p>Durées de conservation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Données d'identification figurant dans les pièces d'identité</u> : 3 mois à compter de la signature par le dernier Utilisateur signataire requis 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisateurs 	<p>Oui</p> <p>En cas de Transfert, les garanties appropriées utilisées :</p>	<p>La liste des sous-traitants (ST) est disponible ici https://certigna.io/wp-content/uploads/pdf/annexe-dpa-certigna-sign-tableau-des-sous-traitants.pdf</p>

Innovation&trust France

Immeuble ILEO, 27/33 Quai Alphonse Le Gallo - 92100 Boulogne Billancourt

Tél. +33 (0)1 55 18 00 18 - www.tessi.eu

SAS au capital de 435 800 euros – 352 164 537 RCS NANTERRE - N° de TVA intracommunautaire : FR 81 353 164 537 - APE : 5829

maintien en conditions opérationnelles de la Solution - Diffusion ou toute autre forme de mise à disposition - Rapprochement - Effacement ou destruction		- <u>Données biométriques</u> : 96h maximum à compter de la collecte - <u>Données de connexion</u> (logs de connexion et IP) : une durée de 6 mois à compter de la date d'enregistrement de la donnée.		• pour les <u>ST internes</u> : BCR (cf. lien dans le corps du DPA) • pour les <u>ST externes</u> : module 3 des CCT	
---	--	---	--	---	--

Finalité : Transmission des Données nécessaire à l'émission du certificat par un prestataire de confiance

SIGNATURE QUALIFIEE

Nature de traitement	Catégories de données	Durée du traitement / Durée de conservation	Personnes concernée	Transfert hors UE/ garanties appropriées	Sous-traitants
- Transmission	- Données d'identification : nom, prénom, coordonnées électroniques et/ou numéro de téléphone	Durée du traitement : durée du Contrat Durées de conservation : temps nécessaire à la transmission	Utilisateurs signataires	Non	La liste des sous-traitants (ST) est disponible ici https://certigna.io/wp-content/uploads/pdf/annexe-dpa-certigna-sign-tableau-des-sous-traitants.pdf

Finalité : Envoi par email et par sms des notifications nécessaires à la réalisation de la Signature électronique

SIGNATURE SIMPLE ET QUALIFIEE

Nature de traitement	Catégories de données	Durée du traitement / Durée de conservation	Personnes concernée	Transfert hors UE/ garanties appropriées	Sous-traitants
- Collecte - Enregistrement - Conservation - Hébergement	- Données d'identification, y compris les données d'état civil (nom, prénom(s), date de naissance),	Durée du traitement : durée du Contrat	- Utilisateurs	Non	La liste des sous-traitants (ST) est disponible ici https://certigna.io/wp-content/uploads/pdf/annexe-dpa-certigna-sign-tableau-des-sous-traitants.pdf

Innovation&trust France

Immeuble ILEO, 27/33 Quai Alphonse Le Gallo - 92100 Boulogne Billancourt

Tél. +33 (0)1 55 18 00 18 - www.tessi.eu

SAS au capital de 435 800 euros – 352 164 537 RCS NANTERRE - N° de TVA intracommunautaire : FR 81 353 164 537 - APE : 5829

<ul style="list-style-type: none"> - Consultation - Communication par transmission - Effacement ou destruction 	<ul style="list-style-type: none"> coordonnées postales et électroniques, numéro de téléphone - Données professionnelles (coordonnées professionnelles, poste occupé, etc.) - Données de connexion (identifiants, IP, logs, opérations réalisées, etc.) 	<p>Durée de conservation : le temps du traitement de la notification email ou sms</p>			xe-dpa-certigna-sign-tableau-des-sous-traitants.pdf
---	--	--	--	--	---

Finalité : Gestion des comptes Utilisateurs

Nature de traitement	Catégories de données	Durée du traitement / Durée de conservation	Personnes concernée	Transfert hors UE / garanties appropriées	Sous-traitants
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte - Enregistrement - Conservation - Hébergement - Consultation - Utilisation pour les besoins des Services, y compris pour le maintien en conditions opérationnelles de la Solution - Diffusion ou toute autre forme de mise à disposition - Rapprochement - Anonymisation - Effacement ou destruction 	<ul style="list-style-type: none"> - Données d'identification, y compris les données d'état civil (nom, prénom(s), date de naissance), coordonnées postales et électroniques, numéro de téléphone - Données professionnelles (coordonnées professionnelles, poste occupé, etc.) - Données de connexion (identifiants, IP, logs, opérations réalisées, etc.) 	<p>Durée du traitement : durée du Contrat</p> <p>Durées de conservation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Données d'identification des Utilisateurs</u> : pendant la durée de l'activation du compte personnel (si le compte est inactif pendant plus de 13 mois, les données seront purgées) - <u>Données de connexion</u> (logs de connexion et IP) : une durée de 6 mois à compter de la date d'enregistrement de la donnée. - <u>Cookies mis en œuvre par la Solution</u> : une durée n'excédant pas treize (13) mois. 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisateurs 	<p>Oui</p> <p>En cas de Transfert, les garanties appropriées utilisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>pour les ST internes</u> : BCR cf. lien dans le corps du DPA) • <u>pour les ST externes</u> : module 3 des CCT 	<p>La liste des sous-traitants (ST) est disponible ici https://certigna.io/wp-content/uploads/pdf/anne-xe-dpa-certigna-sign-tableau-des-sous-traitants.pdf</p>

Finalité : Etablissement de statistiques pour les besoins et sur demande du Client

Nature de traitement	Catégories de données	Durée du traitement / Durée de conservation	Personnes concernée	Transfert hors UE/ garanties appropriées	Sous-traitants
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte - Enregistrement - Organisation - Structuration - Conservation - Hébergement - Adaptation ou modification - Consultation - Diffusion ou toute autre forme de mise à disposition - Rapprochement - Anonymisation - Effacement ou destruction 	<ul style="list-style-type: none"> - Données d'identification, y compris les données d'état civil (nom, prénom(s), date de naissance), coordonnées postales et électroniques, numéro de téléphone - Données professionnelles (coordonnées professionnelles, poste occupé, etc.) - Données de connexion (identifiants, IP, logs, opérations réalisées, etc.) 	<p>Durée du traitement : durée du Contrat</p> <p>Durées de conservation :</p> <p><u>Données de connexion et de traces des actions des utilisateurs</u> : pendant 6 mois puis anonymisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisateurs 	<p>Oui</p> <p>En cas de Transfert, les garanties appropriées utilisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>pour les ST internes</u> : BCR cf. lien dans le corps du DPA) • <u>pour les ST externes</u> : module 3 des CCT 	<p>La liste des sous-traitants (ST) est disponible ici : https://certigna.io/wp-content/uploads/pdf/annexe-dpa-certigna-sign-tableau-des-sous-traitants.pdf</p>

Innovation&trust France

Immeuble ILEO, 27/33 Quai Alphonse Le Gallo - 92100 Boulogne Billancourt

Tél. +33 (0)1 55 18 00 18 - www.tessi.eu

SAS au capital de 435 800 euros – 352 164 537 RCS NANTERRE - N° de TVA intracommunautaire : FR 81 353 164 537 - APE : 5829